



Conseil Communautaire du 26 mars 2024

Délibération n°2024-31

Thème : Ressources Humaines

Objet : Modification du tableau des emplois

Pôle : Ressources

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 28

Nombre de pouvoirs : 6

Le 26 mars 2024 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 mars 2024 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Jean-Marc CHIAPPONI, Corinne ASCHETTINO, André MARTIN, Maryse XAUSA-FRANCOIS, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Franck VIOUJAS, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Claudine CHRETIEN, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Hervé PUY, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Patricia ARNAUD.

Étaient représentés :

Emilie GENOUX DESMOULINS donnant pouvoir à Maryse XAUSA-FRANCOIS
Annie ASTIER CONVERSESET donnant pouvoir à Muriel PAYAN
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Claire BARNEOUD
Patrick MICHEL donnant pouvoir à Marine MICHEL
Jean-Pierre PIC donnant pouvoir à Arnaud MURGIA
Catherine BLANCHARD donnant pouvoir à Corinne CHANFRAY

Absents excusés :

Gabriel LEON
Jean-Pierre MASSON

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL

Rapporteur : Emeric SALLE

Monsieur le Vice-Président ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-1 ;
- VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1 ;
- VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale ;
- VU les décrets relatifs aux statuts particuliers des cadres d'emplois concernés ;
- VU la décision préfectorale n° 05-2022-12.19.00001 du 19 décembre 2022 arrêtant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU le dernier tableau des emplois approuvé par délibération n°2024-4 du 13 février 2024;
- VU l'avis favorable du Bureau Exécutif du 14 mars 2024 ;
- VU l'avis favorable du Comité Social Territorial du 18 mars 2024 ;
- VU l'avis favorable de la commission Ressources du 18 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter le tableau des emplois pour répondre à l'évolution des besoins de la collectivité ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (1 abstention : Francine DAERDEN) :

- Décide la modification des postes suivants :

Ancien emploi/poste/cotation	Modification	Nouvel emploi/poste/cotation
Emploi non permanent Cadre d'emploi des techniciens Chargé de projet STEPRIM N°CCB-NP-5 IFSE Groupe 5	Nature de l'emploi Cadre d'emploi Libellé du poste Num. du poste	Emploi permanent Cadre d'emploi des ingénieurs – grade ingénieur Chargé de mission STEPRIM N°CCB-P-2024-1 IFSE Groupe 5 Date de la modification : 1 ^{er} juillet 2024
Emploi permanent Cadre d'emploi des techniciens Technicien GEMAPI N°CCB-P-188 IFSE Groupe 5	Cadre d'emploi Libellé du poste	Emploi permanent Cadre d'emploi des ingénieurs – grade ingénieur Chargé de mission GEMAPI N°CCB-P-188 IFSE Groupe 5 Date de la modification : 1 ^{er} mai 2024
Cadre d'emploi éducateurs de jeunes enfants – tous grades TNC70% Directrice adjointe de crèche (Guisane) N° CCB-P-118 IFSE groupe 5	Cadre d'emploi	Cadre d'emploi des infirmiers en soins généraux – tous grades TNC70% Directrice adjointe de crèche (Guisane) Poste CCB-P-118 IFSE groupe 5 Date de la modification : 1 ^{er} avril 2024

Cadre d'emploi des adjoints administratifs – tous grades Responsable de la FS et de la RTS N° CCB-P-28 IFSE Groupe 7	Cadre d'emploi	Cadre d'emploi des rédacteurs – tous grades Responsable de la FS et de la RTS N° CCB-P-28 IFSE Groupe 7 Date de la modification : 1 ^{er} avril 2024
Cadre d'emploi des techniciens – tous grades Technicien assainissement N°CCB-P-191 IFSE Groupe 5	Cadre d'emploi Libellé du poste	Cadre d'emploi des ingénieurs – grade ingénieur Chargé d'opérations assainissement N°CCB-P-191 IFSE Groupe 5 Date de la modification : 1 ^{er} avril 2024

- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois créés ou modifiés, en l'absence de candidats titulaires correspondant aux attentes du poste, au titre des articles L. 332-14 ou L. 332-8-2 du Code Général de la Fonction Publique ;
- Approuve le tableau des emplois annexé ;
- Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président,

Arnaud MURGIA



Date de publication : 05 AVR. 2024

Date de Transmission en Préfecture :

05 AVR. 2024

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

TABLEAU DES EMPLOIS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BRIANÇONNAIS

AP - Prefecture
005-240500439-20240326-2024_31-DE
Après délibération du 26/03/2024
Reçu le 03/04/2024

Filières	Cadre d'emploi	ETP	Nombre de Agent affecté	Evolutions (emplois ETP)
Permanents				
Administrative		36.80	35	
A	Attaché	8.30	7	
B	Rédacteur	7.75	8	+1
C	Adjoint administratif	20.75	20	-1
Technique		61.75	58	
A	Ingénieur	10.00	9	3
B	Technicien	13.00	11	-2
C	Adjoint technique	31.75	32	
C+	Agent de maîtrise	7.00	6	
Culturelle		39.25	37	
A	Bibliothécaire	2.00	2	
	Professeur d'enseignement artistique	6.00	5	
	Directeur d'établissement d'enseignement artistique	1.00		
B	Assistant d'enseignement artistique	19.25	19	
	Ass. de conservation du patrimoine et des bib.	7.00	7	
C	Adjoint du patrimoine	4.00	4	
Sociale		17.70	15	
A	Assistant socio éducatif	3.00	1	
	Educateur de jeunes enfants	6.00	6	-1
	Infirmier en soins généraux	0.70		
	Conseiller socio éducatif	1.00	1	
C	agent social	6.00	6	
	ATSEM	1.00	1	
Médico-sociale		25.70	25	
A	Infirmier en soins généraux	2.70	3	+1
	Médecin ou Puéricultrice	1.00	1	
B	Auxiliaire de puériculture	22.00	21	
Police municipale		1.00		
A	Chef de service de PM	1.00		
Animation		7.00	7	
B	Animateurs	2.00	2	
C	Adjoint d'animation	5.00	5	
Hors filière		2.00	2	
collab.	Attaché	1.00	1	
	Collaborateur de cabinet	1.00	1	
Total Permanents		191.20	179	
Non permanents				
Technique		1.20	1	
B	Technicien	1.00	1	-1
C	Adjoint technique	0.20		
Total Non permanents		1.20	1	
Total général		192.40	180	